



Cancoires Indépendants de Belmont-sur-Lausanne (CIB)

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 mars 2019

Présents : 31 membres actifs et aucun membre sympathisant

Excusés : Mmes Braendle, de Wattewille, Fogoz, Juillerat, Schiesser, Vogel et Honegger
MM. Crivelli, M. Dupertuis, Gabella, Waldmeyer, P. Bugnon, De Pierri,
Michaud, Belardinelli.

Ordre du jour :

- 1) Nomination de 2 scrutateurs pour la soirée
- 2) Acceptation de l'ordre du jour
- 3) Acceptation du Procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 2018
- 4) Rapport d'activités de l'année 2018
- 5) Comptes 2018 : rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes
- 6) Etat de la liste des membres actifs et sympathisants
- 7) Cotisations 2019
- 8) Budget 2019
- 9) Activités 2019
- 10) Rapport du groupe de travail informatique
- 11) Elections statutaires
 - du Comité
 - du Président
 - des vérificateurs des comptes et suppléant
- 12) Propositions individuelles et divers

Assemblée générale

En préambule à l'ouverture de l'assemblée générale, M. Jean-Pierre Bolay, Président, rend hommage à Alexandre Trumic, conseiller communal, décédé le 28 février 2019. Il demande ensuite à l'assemblée de se lever et d'être en pensée quelques instants avec Alexandre.

M. Bolay ouvre la séance à 19h35 et salue l'assemblée ainsi que les membres de la Municipalité présents.

Il énumère les personnes qui se sont excusées et tient à les remercier. Il rappelle aussi que seuls les membres actifs ont le droit de vote.

1) Nomination de 2 scrutateurs

Deux personnes se proposent comme volontaires et sont remerciées.

2) Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3) Procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 2018

Le procès-verbal qui peut être consulté sur le site www.1092cib.ch est accepté à l'unanimité. Remerciements à son auteur.

4) Rapport d'activités de l'année 2018

Le Président relève qu'en 2018, le Conseil communal s'est réuni à 4 reprises. 4 conseillers ont quitté le Conseil, MM. Guérin, Mérinat, Cavadini et Mégias ; 5 personnes ont été assermentées, à savoir :

le 15 février :	M. Plinio Crivelli
le 28 juin :	M. Paul O'Neil
le 15 novembre :	Mme Suzanne Manne et M. Vladimir Novak
le 6 décembre :	Mme Hannah Grossenbacher

Il mentionne aussi quelques éléments relatifs aux 4 réunions du Conseil communal :

Personnes présentes : entre 37 et 40 (quorum à 31)
 Personnes excusées : entre 13 et 17
 Personnes qui ont oublié de s'excuser : entre 1 et 5

Sans faire plus de commentaires, le Président signale que certains chiffres le laissent particulièrement songeur.

Concernant les activités extérieures, les CIB ont participé, comme décidé lors de la dernière assemblée générale, à la fenêtre de l'Avent du 12 décembre ; une vingtaine de personnes nous ont rendu visite et nous avons eu le plaisir d'enregistrer 3 nouvelles adhésions, dont 2 jeunes personnes.

5) Comptes 2018

Jean-Charles Bartolacelli, trésorier, passe en revue et explique les comptes 2018. Il souligne que toutes les cotisations ont été payées. Le bénéfice de l'exercice s'élève à CHF 2'812.75.

Les deux vérificateurs des comptes (Mme A. Recchia et M. J-Cl. Favre) attestent que la comptabilité est tenue avec exactitude et demandent à l'assemblée d'approuver les comptes 2018 et d'en donner décharge au trésorier, au comité et de les relever de leur mandat pour l'année 2018. Ce qui est fait à l'unanimité.

6) Etat de la liste des membres actifs et sympathisants

75 membres actifs et 11 membres sympathisants forment les Cancoires Indépendants. Le Président précise que nous avons en ce moment 5 membres actifs en attente de rejoindre le Conseil communal, mais que nous ne pouvons pas dormir sur nos lauriers. Le Comité a besoin de tous les membres pour trouver de nouveaux candidats.

Faites part de votre enthousiasme à vos amis et connaissances afin de regarnir les rangs.

Des bulletins d'adhésion sont à disposition sur notre site internet (www.1092cib.ch). Merci de votre aide.

Le Président tient aussi à rappeler que, en tant que conseiller communal, vous faites aussi partie des Cancoires Indépendants. Si par malheur vous deviez quitter le Conseil communal, merci d'informer également le Comité si vous désirez démissionner des CIB, ce qui bien sûr n'est pas obligatoire du tout !

Notre trésorier adore encaisser les cotisations !!!

Seul un déménagement hors de la commune entraîne, selon nos statuts, une démission automatique.

7) Cotisations 2019

Le Comité propose de maintenir inchangées les cotisations pour 2019 à savoir :

- CHF 50.- pour les membres actifs
- CHF 20.- pour les membres sympathisants

Les jeunes aux études ou en apprentissage jusqu'à 25 ans sont dispensés de cotisation moyennant une demande avec pièces justificatives.

Cette proposition est acceptée avec une abstention.

Les dons sont bien entendu acceptés avec plaisir et remerciements.

8) Budget 2019

Le trésorier commente le budget 2019 qui devrait se clore avec un bénéfice estimé à CHF 850.-.

Il rappelle la possibilité de lui payer la cotisation « de main à main ».

Le budget présenté par le Comité est accepté à l'unanimité.

9) Activités 2019

À la suite du succès de l'an passé, le Comité a prévu de poursuivre l'aventure des fenêtres de l'Avent.

2019 est l'année de milice et une manifestation au niveau national aura lieu le 31 août prochain.

Dans ce cadre, plusieurs événements seront mis sur pied dans notre commune et le Comité a pris l'option d'y participer. Réservez la date du **samedi 31 août 2019**.

Des informations détaillées parviendront le moment venu aux membres des CIB.

2021 marquera la fin de la législature actuelle et, bien que l'échéance paraisse encore lointaine, il faut se préparer assez tôt. Le Président informe qu'un questionnaire sera envoyé en fin d'année aux membres des CIB leur demandant de préciser s'ils seront candidats ou non à une nouvelle élection.

Le Président évoque un vœu qui lui tient à cœur, à savoir que chaque personne qui quittera la Conseil en fin de législature se mette à la recherche d'un nouveau candidat.

10) Rapport du groupe de travail informatique

Les membres du groupe de travail ont fait un grand travail de mise à niveau de notre site internet. M. Da Silva prend la parole et informe que les réponses au questionnaire envoyé après la dernière assemblée générale de 2018 ont « guidé » le travail de développement.

Il présente ensuite sur l'écran de la grande salle le nouveau graphisme et la nouvelle structure du site internet. Ce site sera encore affiné et, dès sa mise en fonction officielle, un courriel sera envoyé à chaque membre des CIB.

Le groupe de travail informatique est remercié pour tout le travail accompli.

11) Elections statutaires

du Comité

Le comité a dû, malheureusement, prendre acte de la démission de M. Christian Dupertuis qui quitte le Comité pour des raisons professionnelles. Tout en comprenant les raisons invoquées, le Président regrette beaucoup son départ et le remercie pour tout ce qu'il a apporté. Il signale aussi que M. Dupertuis fait partie des membres fondateurs des CIB et qu'il a créé le site internet actuel. Il lui souhaite beaucoup de succès dans ses activités futures.

Les autres membres du comité actuel, soit Mme Sandra Gillard, MM. Jean-Charles Bartolacelli, Jean-Pierre Bolay, Gustave Muheim et Alfred Roth, se représentent.

Pour remplacer un informaticien, quoi de mieux qu'un autre informaticien ?
Le Président propose la candidature de M. Helder Da Silva, membre actuel du groupe de travail informatique.

Le Comité de 6 personnes est élu à l'unanimité et par acclamation.

du Président

M. Alfred Roth propose de renouveler la confiance en M. Jean-Pierre Bolay.
Election par acclamation.

des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs en titre, Mme Angela Recchia et M. Jean-Claude Favre, arrivent tous les deux en fin de mandat avec 3 années de vérifications.

Afin d'assurer une continuité harmonieuse, le Comité propose que pour cette année nous gardions l'un des vérificateurs actuels en No 1, que le suppléant, M. Belardinelli, devienne le vérificateur No 2 et qu'un nouveau suppléant soit choisi ce soir.

Ainsi, l'an prochain le No 2 deviendra No 1, le suppléant deviendra No 2 et un nouveau suppléant sera choisi.

Chaque vérificateur siégera ainsi 2 ans.

MM. Favre et Belardinelli acceptent la fonction de vérificateurs des comptes et M. Schaer se propose comme suppléant.

Ils sont tous les trois élus par acclamation.

12) Propositions individuelles et divers

M. Nicolet suggère de faire une information à la population sur les CIB, soit sous forme papier (tout ménage) ou autre. Il part de l'idée que mis à part dans un cercle d'initiés, nous sommes peu connus dans la commune.

Le Président remercie M. Nicolet de sa proposition qui va dans le même sens que les réflexions actuelles du Comité.

L'assemblée close à 20h05 est suivie d'une présentation de M. Michel Joye, Directeur des TL, sur son entreprise et ses défis futurs. Beaucoup de questions sont posées à l'issue de la présentation, ce qui montre le grand intérêt de l'auditoire. M. Joye est accompagné de M. F. Bründler.

La soirée se termine par le traditionnel vin d'honneur offert par la Municipalité.

Rapporteur

Sandra Gillard le 20 avril 2019

Pour le Comité :

Jean-Pierre Bolay, Président

Alfred Roth, Vice-Président